

La CGT en action pour les salaires

Jugez par vous-même l'engagement et l'altruisme de la CGT durant ces négociations :

La CGT a participé à l'ensemble des réunions de négociations avec des revendications réalistes construites après une étude économique sérieuse des résultats de l'entreprise et du groupe Airbus.

La CGT a proposé à l'ensemble des organisations syndicales (OS) d'organiser une réunion d'information syndicale qui s'est tenue le 22 avril avec la CFDT.

La CGT a accompagné les salariés désireux de se mobiliser pour obtenir une vraie reconnaissance de leur travail. La CGT a donc appelé à la grève à Elancourt et Toulouse les semaines 17 et 18.

La CGT sera toujours à vos côtés pour que votre travail et votre vie soient respectés et reconnus...



Alors que la direction a été généreuse avec ses plus hauts dirigeants, elle ne donne que des miettes aux salariés.

Des propositions rikiki

Suite à la mobilisation des salariés, à Elancourt, au Palays et surtout à AstroLab, elle a revu à la hausse ses propositions (+0,4%), bien loin néanmoins des revendications que portaient la CGT.

| c | Non-cadres | Cadres I à III B | Cadres III BEX et III C |
|-----------------------|---|--|-----------------------------|
| AG | 0,9% (01/07/2021) Plancher de 30 euros | 0,7% (01/07/2021) | - |
| AI | 1% (01/09/2021) | 0,95% + 0,25% pour les promotions (01/09/2021) | 1,5% (01/09/2021) |
| Total | 1,9% | 1,9% | 1,5% |
| mesure complémentaire | 1% supplémentaire pour une petite trentaine de salariés embauchés après le 1 ^{er} avril 2019 (- de 35 ans) (01/07/2021) | anticipation au 1er juillet des RMG 2021 pour les positions I et II jusqu'à l'indice 100 (plancher de 40 euros) | - |

A mettre en perspective

Stratégie de réduction de la masse salariale à Airbus DS SAS (440 M€ en 2019)

| | |
|--|--|
| Réduction en masse salariale du PSE (388 salariés en se basant sur la moyenne des salaires 2019) | - 28.5 millions € (sans doute beaucoup plus) |
| Effet des 0 % de la dernière politique salariale + 1.9% en 2021 sur la masse salariale (effet du turnover naturel jeunes et retraités) | - 6 millions € |
| Réduction totale de la masse salariale ADS | - 8% |

Cette politique salariale ne garantit pas le niveau de vie de chacun...

L'augmentation générale est inférieure à l'inflation prévue en 2021 (1,5% réévalué en mars dernier par la banque Centrale européenne).

Les années précédentes, 1 salarié sur 5 ne recevait pas d'augmentation individuelle. C'était même 1 salarié sur 2 pour les plus de 60 ans. Pour ces salariés, c'est sûr, leur pouvoir d'achat va diminuer en 2021 avec cette proposition aussi basse.

Et la reconnaissance de son travail, de son expérience et compétences ?

Cette reconnaissance correspondant à la part de l'augmentation que vous pourriez recevoir au-dessus du niveau de l'inflation. **Elle sera donc très faible cette année.** Avec une inflation estimée à 1,5%, la part du budget consacré à cette reconnaissance serait pour les cadres non-promus de 0,15% et sans doute pas beaucoup plus pour les non-cadres non promus !

Concernant les promotions, il faudra logiquement promouvoir les salariés non promus en 2020 en plus de ceux promus en 2021. Il y a donc fort à parier que cette année les augmentations individuelles des salariés non promus seront très faibles voire nulles.

Des mesures jeunes ?

Pour les salariés non-cadres, la mesure manque d'ambition puisque seule une petite trentaine de personne auront 1% d'augmentation supplémentaire : ceux embauchés après le 1er avril 2019 et de moins de 35 ans. **La CGT a revendiqué que cela concerne tous les salariés de moins de 35 ans ... cela aurait été une vraie mesure jeune.**

Pour les salariés cadres, la mesure jeune est ubuesque et au rabais ! La mise au RMG est avancée de 6 mois avec un plancher de 40 euros limitée à la qualification position I et II indice 100 (passant à l'indice 108).

On ne peut pas être satisfait de ces mesures qui ne bénéficieront qu'à trop peu de salariés.

La CGT revendique aussi l'augmentation des salaires d'embauche.

La CGT ne signera pas cet accord

Après consultation de tous ses syndiqués, **la CGT ne signera pas cet accord.**

La CGT revendiquait 4% d'augmentation générale dont 2% pour le rattrapage 2020 avec un plancher de 100 euros, un budget spécifique pour lutter contre les inégalités femmes-hommes encore bien présentes dans notre entreprise et les promotions et la réintégration de la part variable des cadres dans le salaire.

Les autres organisations syndicales (OS) se réjouissent de la mise à la RMG, pourtant obligatoire par notre convention collective. C'est étonnant car ces mêmes OS envisagent de mettre fin à toute progression automatique des carrières de jeunes dans la nouvelle convention collective en cours de négociation...

Pour continuer à débattre et à revendiquer des augmentations de salaires et de meilleures conditions de travail (reconnaissance de la pénibilité, amélioration des outils, suppressions des tâches annexes à son travail, ...) :

Syndiquez-vous

Rejoignez la CGT !

cgt_tlse@airbus.com

Notre site intranet : <https://sites.google.com/airbus.com/cgt-ads>